



## social

# Les violences conjugales et si on en parlait...

L'Udaf met en place des causeries ouvertes à tous sur le sujet pour briser le silence et favoriser les prises de conscience.

**J**e le vis, je le vois, je l'ai vu, je l'ai vécu, que puis-je faire ? C'est par ces questions accompagnées des visuels de personnes lambda s'interrogeant, que l'Union départementale des associations familiales (Udaf) invite à une causerie. C'est le terme choisi plutôt que groupe de parole. Car le sujet de discussion concerne les violences conjugales pour ce premier rendez-vous du 27 janvier de 18 h 30 à 20 h 30. Avec un sous-titre, Et si on en parlait, c'est quoi ? Comment les repérer ? Comment alerter ? Avec en outre cette précision : c'est gratuit et ouvert à tous.

Marion Niane, intervenante sociale à l'Udaf des Deux-Sèvres accompagnée de Nathalie Lacroix-Philippe, directrice du pôle enfance-famille et parentalité, rappellent volontiers que l'idée de ces rendez-vous remonte à 2019 après le constat que 350 femmes avaient été accueillies à l'accueil de jour depuis l'ouverture du dispositif en 2015. Notant surtout que la question des violences conjugales était récurrente, qu'il s'agissait aussi d'une problématique au cœur de l'actualité.

Parce qu'elle est engagée au quotidien dans la lutte contre



Marion Niane et Nathalie Lacroix-Philippe invitent aux causeries.

les violences conjugales, l'Udaf voulait ouvrir une nouvelle porte d'entrée aux victimes mais aussi aux témoins. Il s'agit de continuer à informer, orienter, sensibiliser sur ce sujet dont il n'est forcément facile de parler.

## La prise de conscience avant la reconstruction

Car l'intervenante sociale de l'accueil de jour, pour avoir reçu

280 femmes et trois hommes victimes de violences conjugales depuis 2015 le sait : il n'est pas aisé pour ces victimes de se lancer dans des démarches souvent perçues comme insurmontables et anxiogènes. Elles ou leurs proches, ont besoin de savoir comment mieux se protéger ou comment alerter. « Dans le parcours d'une victime, la première étape est la prise de conscience, la reconstruction vient beaucoup plus tard. »

Ce chemin à parcourir, c'est aussi un peu la trame des différentes thématiques de ces cau-

series de 2022. Après la première soirée du 27 janvier viendront celles du 10 mars consacrée au dépôt de plainte, du 19 mai et 2 juin abordant les enfants témoins ou victimes, du 15 septembre sur le sujet de la mise à l'abri avant d'évoquer cette fameuse reconstruction le 24 novembre.

Chaque fois, des professionnels encadreront, accompagneront les échanges, apporteront des informations sur les droits, les protections et recours. Toujours pour répondre à cette fameuse question : « Que puis-je faire ? » Avec dans un premier temps des informations livrées par les pros puis des temps d'échanges, ces causeries ont pour objectif de devenir un outil supplémentaire de prise en charge : « Il s'agit d'en parler, de dénoncer, mais avant tout de vouloir le voir. 90 % des femmes concernées sont insérées. » Si les professionnels du Planning familial ou de France victimes ont déjà connaissance de cette donnée, d'autres l'ignorent. C'est aussi une nécessaire prise de conscience que l'Udaf souhaite favoriser à travers ces rencontres : « Il faut arrêter de ne pas voir. »

Jean-Michel Laurent